

The Tattoo Year Letter For 2025 is "N"

HEREFORD CANADIAN HEREFORD ASSOCIATION

Calves must be tattooed before they are six months of age and before applying for registration to be eligible for registration

Information On Tattooing

Tips on Tattooing

General: The registered owner of the dam (or lessee of dam) on the date the calf was born is responsible for tattooing the calf.

The ear designated for tattooing is the right ear. It is recommended that calves be ear tagged in the left ear at birth.

NOTE: Clear, accurate identification is of the utmost importance. The CHA regulations state that **calves must be tattooed before they are six months of age and before applying for registration** to be eligible for registration.

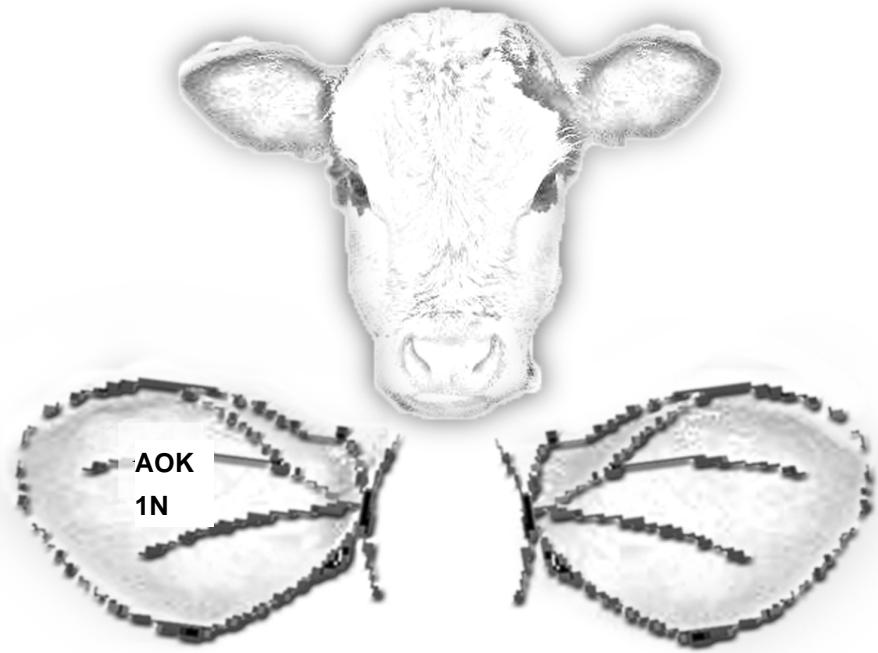
A tattoo outfit consists of special tattoo pliers, a set of numbers and letters and a bottle of tattoo ink. Ink is also available in paste and "roll on" form. *Always use fresh ink.* It is advisable to purchase new ink each year. This complete outfit can be purchased at most stores that handle livestock and veterinary supplies.

1. Be sure the ear is clean and entirely free of wax and dirt.
2. Be sure the letters and numbers are correctly placed and locked in the jaws of the pliers. *Verify tattoo on a piece of cardboard* to confirm accuracy of the tattoo and to familiarize you with the operation of the tattoo pliers.
3. Ink the tattoo points.
4. Hold the calf firmly to avoid any movement of the head.
5. Select a good, clear area in the ear avoiding hair, dark areas, cords or veins (puncture of cords or veins causes excessive bleeding).

A complete tattoo consists of:

1. **Herd Letters:** With a membership in the CHA, a unique set of tattoo letters is assigned for the breeder's exclusive use.
2. **Serial Number:** A calf's tattoo must include a "serial number". For example, the first calf born in a specific calendar year could be tattooed as "1", the second as "2", the third as "3", and so on.
3. **Year Letter:** The serial number must be accompanied by a letter-designating year of birth. This letter is based on Article 17, Section 3(a, b) of the Constitution. The letters "I", "O", "Q", and "V" are not used as designated letters.
6. Place jaws of the pliers with the tattoo points facing the *inside* of the ear.
7. Close the jaws *quickly* and *firmly* making sure that tattoo points are driven well below the surface of the ear.
8. *Release quickly* to avoid tearing the punctures.
9. After tattooing, use plenty of *fresh* ink or paste, rubbing it well into the punctures with thumb or forefinger. *The secret of a good tattoo* is to get the ink well below the surface so the skin will heal over it, leaving a clear, legible and permanent marking.
10. If excessive bleeding occurs, use more ink and continue rubbing until you are certain the ink is worked well into the punctures.

Write down the complete tattoo and all other pertinent information in your Pocket Herd Book **IMMEDIATELY**.



La Lettre de Tatouage pour l'Année 2025 est "N"

HEREFORD CANADIAN HEREFORD ASSOCIATION

Les règlements de l'ACH spécifient que les veaux doivent être tatoués avant l'âge de 6 mois et avant de faire une demande d'enregistrement pour être admissible.

Général: Le propriétaire enregistré de la mère (ou le preneur à bail de la mère), lors de la naissance du veau, a la responsabilité de tatouer le veau. L'oreille désignée pour le tatouage est l'oreille droite. Il est recommandé que les veaux soient étiquetés à l'oreille gauche à la naissance.

ATTENTION: Une identification claire et précise est de la plus grande importance. Les règlements de l'ACH spécifient que **les veaux doivent être tatoués avant l'âge de 6 mois et avant de faire une demande d'enregistrement pour être admissible.**

Recommendations pour le Tatouage:

Le matériel nécessaire pour le tatouage comprend une paire de pinces spéciale pour le tatouage, une série de chiffres et lettres et une bouteille d'encre à tatouage. L'encre est aussi disponible en pâte et en bouteille à bille. **Utilisez toujours de l'encre fraîche.** Nous vous conseillons d'en acheter de la nouvelle chaque année. Vous trouverez le matériel nécessaire pour le tatouage dans Presque tous les magasins où l'on vend des produits vétérinaires et des provisions pour le bétail.

1. Assurez-vous que l'oreille est propre et qu'il n'y a pas de cire ne de saleté.
2. Soyez certain que les lettres et les chiffres sont bien fixés à leur place sur la mâchoire des pinces. **Vérifier le tatouage sur un morceau de carton** afin de vous assurer de l'exactitude du tatouage et vous familiariser avec l'utilisation des pinces.
3. Mettez de l'encre sur les pointes.
4. Tenez fermement le veau pour éviter tout mouvement de la tête.
5. Choisissez une région de l'oreille dépourvue de poils, de taches sombres, de cartilages ou de veines. (Des ponctuations de cartilages ou de veines créent un saignement excessif.)

Un tatouage complet comprend de:

- 1. Lettres de Troupeau:** Lorsque vous devenez membre de l'ACH, on vous assignera des lettres de tatouage pour votre emploi exclusif.
- 2. Numéro de Série:** La tatouage d'un veau doit comprendre un "numéro de série". Par exemple, le premier veau né au cours d'une année civile particulière doit être tatoué avec le numéro "1", le deuxième avec le numéro "2", le troisième avec le numéro "3", etc.
- 3. Lettre de L'année:** Le numéro de série doit être accompagné par une lettre de l'année désignant l'année de la naissance. Cette lettre est basée sur l'Article 17, Section 3(a,b) de la Constitution. Les lettres "I", "O", "Q" et "V" ne sont pas utilisées comme lettres de l'année.

6. Placez à l'intérieur de l'oreille la mâchoire des pinces qui retiennent les pointes de tatouage.
7. Fermez **promptement et fermement** les mâchoires des pinces en vous assurant que les pointes de tatouage s'enfoncent profondément en-dessous de la surface de l'oreille.
8. **Relâchez rapidement** pour éviter le déchirement des perforations.
9. Après avoir tatoué, utilisez beaucoup d'encre ou de pâte fraîche et frottez avec le pouce ou l'index. Le secret *d'un bon tatouage* est le faire pénétrer l'encre loin sous la surface pour que la peau cicatrice par-dessus, en laissant une marque permanente et lisible.
10. Dans le cas de saignements excessifs, utilisez plus d'encre ou de pâte et continuez à frotter jusqu'à ce que vous soyez sûr que l'encre ait bien pénétré dans les perforations.
11. Inscrivez IMMEDIATEMENT dans votre livre de troupeau de poche le tatouage et toute autre information pertinente.